



# APE des Genêts

## Association des Parents d'Élèves des Genêts

12 octobre 2021



### Invitation à l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves

**Lundi 1 novembre 2021 – 20h15**  
**Salle 004 rez de chaussée**

Chers Parents,

Nous vous convions, à notre Assemblée Générale et vous rappelons que c'est à cette occasion que le comité ainsi que les vérificateurs des comptes **sont élus par les membres de l'APE présents (c'est-à-dire toute personne ayant cotisé à l'APE, et pas seulement le comité). Venez nous rencontrer, partager vos idées, vos suggestions d'améliorations, vos propositions d'éventuels nouveaux projets à lancer !**

#### Quelques activités de votre APE :

- ✓ Organisation des cours à l'école des Genêts
- ✓ Organisation et/ou participation à divers événements, projets tels que : Fête de l'Escalade, Entraînements sant«E»scalade, Promotions de fin d'année scolaire, Goûters sains (pommes-carottes-poire récré), Accueil des parents lors des inscriptions des nouveaux élèves 1P, Réseau midi, Ecole des loisirs, Brochure 8P « Raconte-moi ton école » ...
- ✓ Organisation d'activités thématiques sur le « Harcèlement à l'école », les « Dangers liés à internet » ...
- ✓ Promotion de la Culture, de la Santé et de la Sécurité routière autour de l'école et dans le préau – Atelier Pro-Vélo



#### Qui est l'APE ?

L'APE est un groupement de parents bénévoles au service des parents d'élèves et des enfants de l'école des Genêts. Le comité gère l'ensemble des activités de l'APE mais l'implication ponctuelle de parents est la bienvenue !

#### Objectifs de l'APE :

- ✓ **Accompagner nos enfants** dans leur scolarité et mieux comprendre le système scolaire
- ✓ **Garantir un lien** avec la direction de l'Etablissement et les enseignant-e-s
- ✓ **Offrir un soutien aux parents** et une représentation en cas de problèmes liés à la vie à l'école
- ✓ **Permettre l'expression des opinions** et des propositions des parents
- ✓ Etre un **interlocuteur reconnu** auprès du DIP (Département de l'Instruction Publique), des autorités, du GIAP (parascolaire) et de diverses associations
- ✓ **Faire remonter les préoccupations des parents d'élèves au niveau cantonal** par le biais de la FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement obligatoire) anciennement GAPP
- ✓ **Organiser divers événements/activités** en faveur des enfants et des familles de l'école

**Les mesures sanitaires émises par l'OFSP et le DIP doivent être scrupuleusement appliquées et respectées. Le port du masque est obligatoire.**